



CONVENTION DE PARTENARIAT

~~LYCEE DUMONT~~ **LYCEE DUMONT D'URVILLE**

Entre le Lycée ~~212, Rue Amiral Jaujard~~ **212, Rue Amiral Jaujard**
Boîte Postale 1404 **Boîte Postale 1404**
Représenté par *M. Vieux, professeur* ~~33000 TOULON Cedex~~ **83056 TOULON Cedex**

Et l'ISIT, représenté par Madame Nathalie Gormezano, Directrice générale

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

La présente convention est destinée à définir les conditions de partenariat entre les CPGE Littéraires et Economiques du Lycée..... DUMONT D'URVILLE A TOULON et l'ISIT.

ARTICLE 2 :

Les deux parties signent cette convention pour l'année universitaire en cours comme préalable à la mise en place d'une reconnaissance par l'ISIT de la formation spécifique des Classes Préparatoires Littéraires et Economiques du Lycée. La présente convention permettra, sous les conditions des articles suivants, l'entrée à l'ISIT en 2^{ème} année et 3^{ème} année pour les élèves de 1^{ère} année et de 2^{ème} année de CPGE Littéraires et Economiques.

ARTICLE 3 :

Les élèves du Lycée..... DUMONT D'URVILLE, TOULON qui souhaitent intégrer l'ISIT étudieront deux langues vivantes étrangères minimum : l'anglais obligatoire, l'allemand, l'arabe, le chinois, l'espagnol ou l'italien.
L'ISIT s'engage à prendre en considération les notes obtenues en 1^{ère} ou 2^{ème} année de CPGE en langues et en français, ainsi que l'avis du conseil de classe pour valider les propositions d'entrée en 2^{ème} année ou 3^{ème} année des étudiants concernés.

ARTICLE 4 :

L'admission à l'ISIT est conditionnée par la validation L1 (60 ECTS) pour l'admission en 2^e année, par la validation L2 (120 ECTS) pour l'admission en 3^e année.

ARTICLE 5 :

La présente convention est conclue pour une durée d'un an, renouvelable par tacite reconduction. Elle pourra être dénoncée dans un délai de trois mois précédant la fin d'une année universitaire par lettre recommandée avec AR.

Fait en deux exemplaires

Pour l'ISIT

le : *26/01/2015*

Nathalie Gormezano
Directrice générale



Pour le Lycée

le : *21/01/15*

Proviseur



MANAGEMENT - COMMUNICATION - INTERPRETATION DE CONFERENCE - TRADUCTION
ISIT - 21, rue d'Assas - 75270 Paris Cedex 06 - Tél : 33 (1) 42 22 33 16 - Fax : +33 (1) 45 44 17 67
contact@isit-paris.fr - www.isit-paris.fr
Etablissement d'enseignement Supérieur Associatif - Diplômes visés par l'Etat
Association loi 1901 - Siret : 784 280 836 00015 - Code APE 85 59 B